



Plan  
Protéines  
Blé Tendre

---

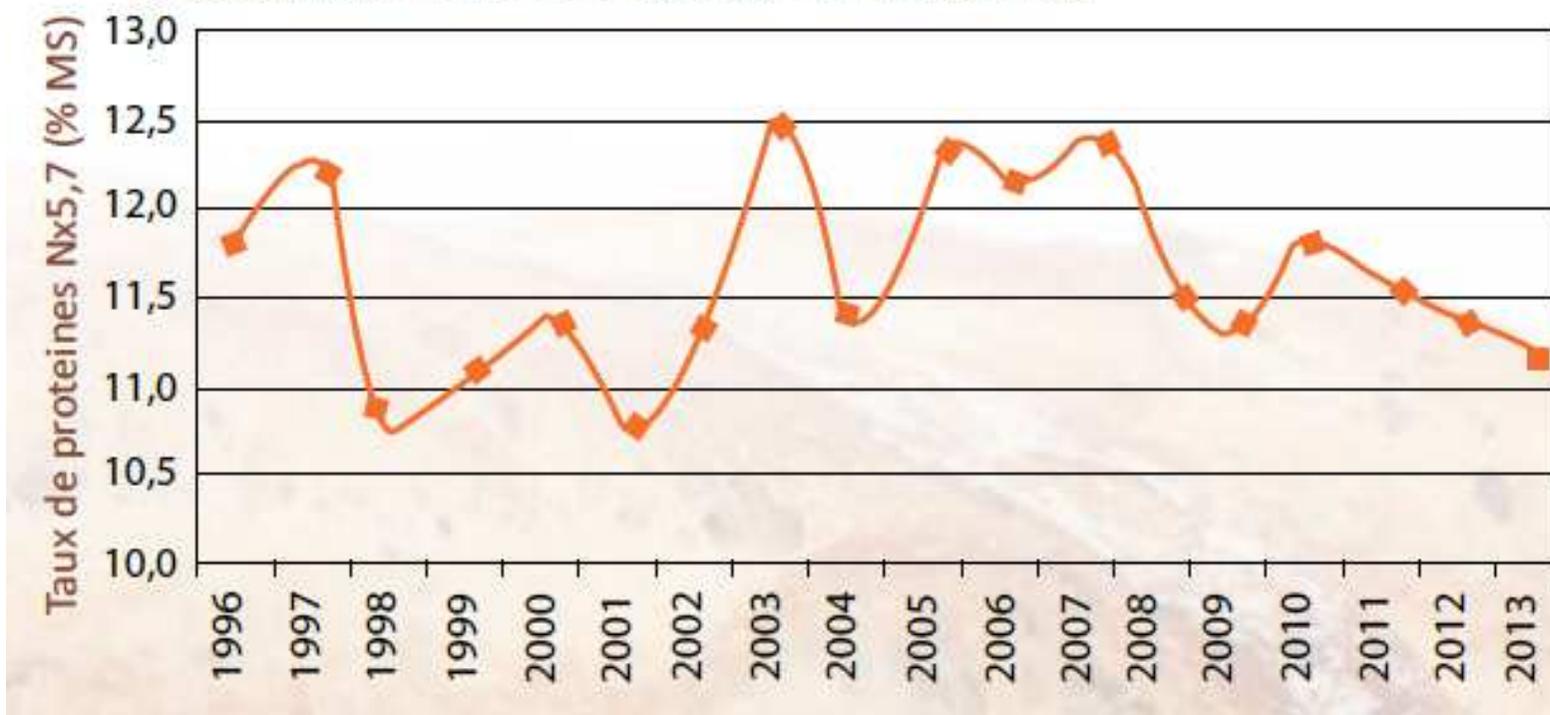
*C'est vital !*

*Le critère protéines, un gage  
de qualité pour le blé français*

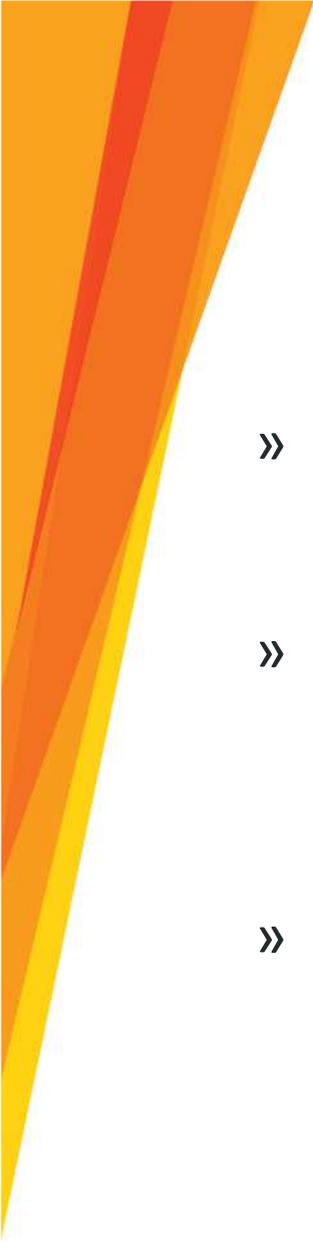
*Un défi national pour un enjeu  
mondial !*

## La teneur moyenne en protéines de la récolte française de blé tendre est inférieure à 11,5% un an sur deux

Evolution de la teneur moyenne en protéines de la récolte française depuis 1996 (source : Enquête collecteur FranceAgriMer)



La teneur moyenne en protéines du blé français tendre s'effrite.

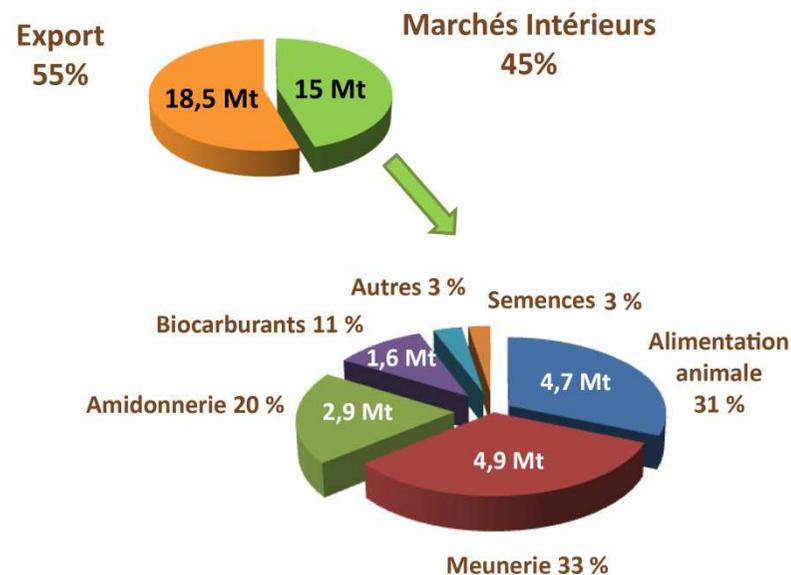


## Une mobilisation de grande ampleur de la filière pour améliorer la teneur en protéines du blé tendre français

- » La teneur en protéines du blé tendre : **un critère pour vendre** en France et à l'étranger
- » Répondre aux besoins des marchés en incitant les producteurs à **tenir un « objectif collectif » de 11,5% de teneur en protéines en moyenne nationale**
- » La filière céréalière a décidé d'**agir** en mettant en place le **« Plan protéines » porté par Intercéréales et FranceAgriMer**

# Un marché français demandeur de protéines

- » Le blé français satisfait **99 % de la demande intérieure**
- » La teneur en protéines revêt une **grande importance dans la Meunerie française, l'Alimentation animale et l'Amidonnerie** (70 % des utilisations domestiques à eux trois)

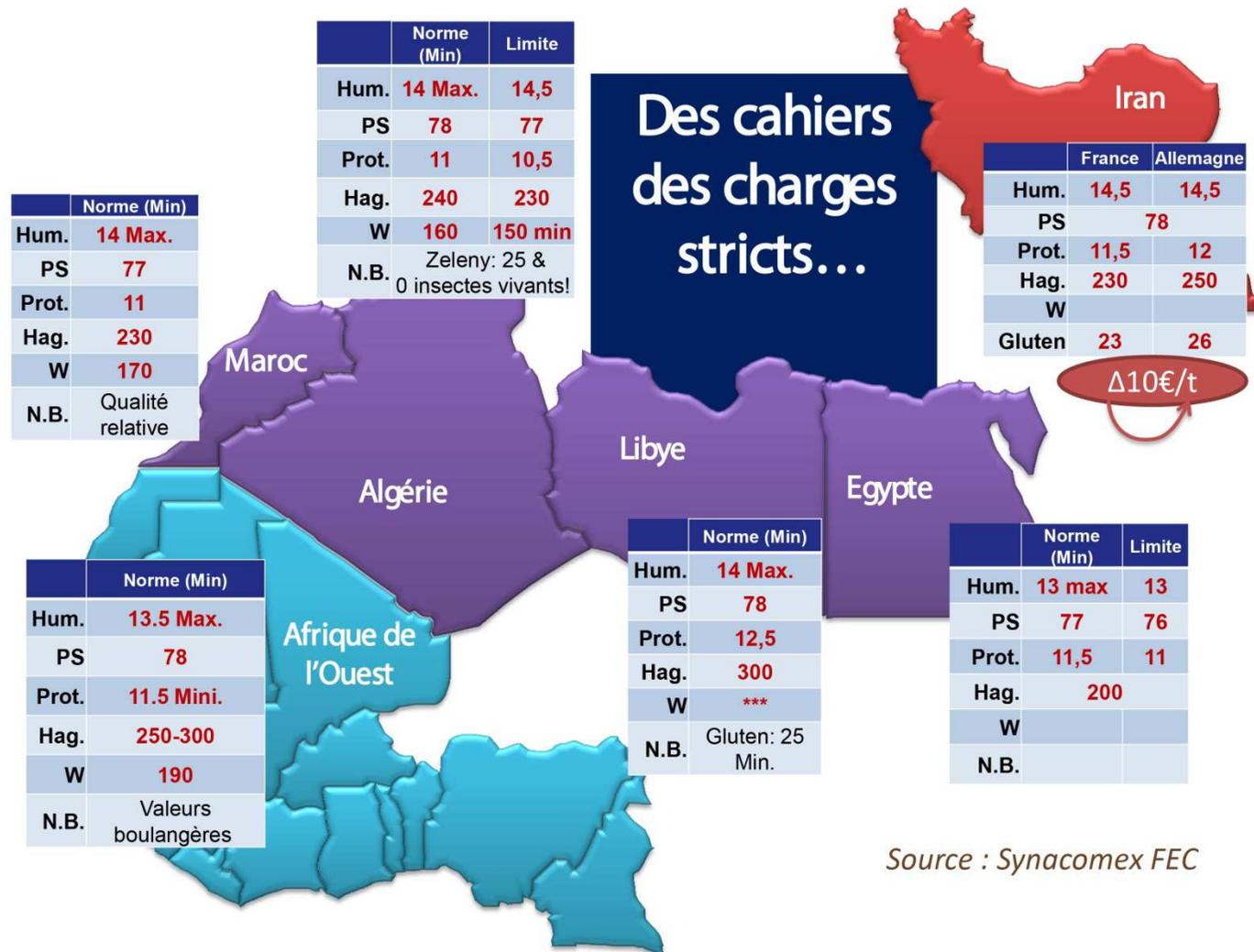




## Un marché mondial soumis à des critères de qualité de plus en plus contraignants

- » Les contraintes et les **exigences des marchés** deviennent de plus en plus **fortes** (de 11 à 12,5 %)
- » Les pays tiers achètent **exclusivement des blés meuniers**
- » La **diversité de l'offre mondiale** permet aux meuniers des pays importateurs de renforcer leurs exigences qualitatives
- » **Le blé français perd du terrain** sur certains marchés privés : exemple du Maroc

# Un marché mondial soumis à des critères de qualité de plus en plus contraignants



Source : Synacomex FEC



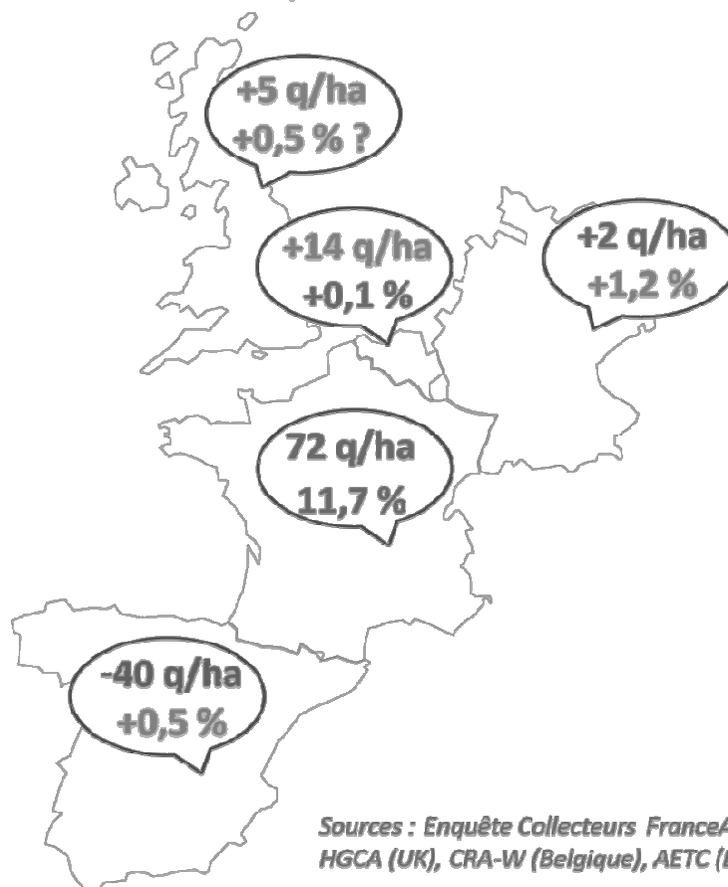
## Une concurrence de plus en plus compétitive

- » Des **nouveaux concurrents** qui **étendent leur présence** sur les marchés avec des blés plus riches en protéines : l'Allemagne, les pays de la Mer Noire (Russie, Ukraine, Kazakhstan, Roumanie ...)
- » Une **multitude d'origines disponibles** de plus en plus compétitives sur leur rapport qualité/prix

# Une concurrence de plus en plus compétitive

» Comment la France se situe par rapport à ses voisins ?

Moyenne rendement et protéines de 2002 à 2013

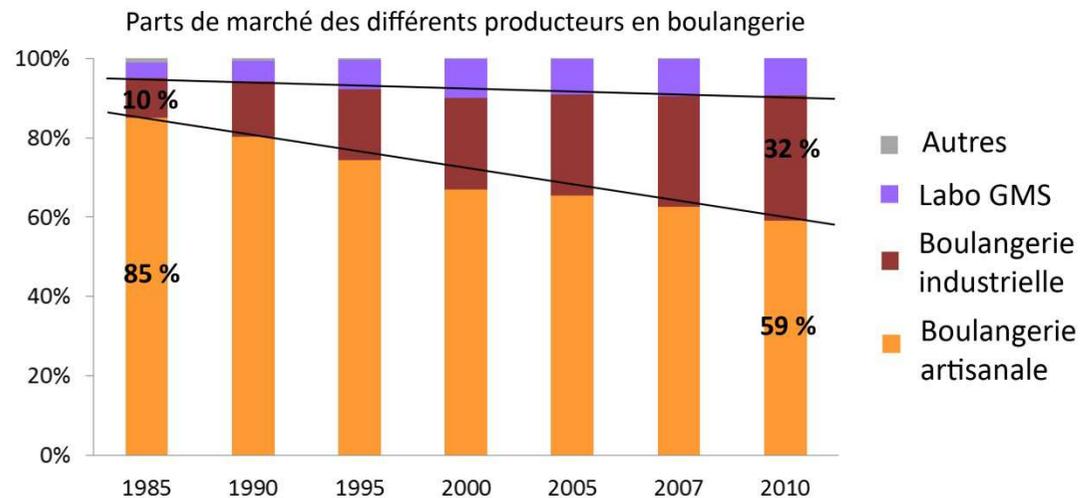


Sources : Enquête Collecteurs FranceAgriMer (France), MRI (Allemagne), HGCA (UK), CRA-W (Belgique), AETC (Espagne), Eurostat (rendements)

# Pourquoi les acheteurs réclament de la protéine ?

- » Pour s'adapter à toutes les conditions et toutes les utilisations en France et à l'étranger
- » Pour répondre à des besoins techniques exigés par la panification en France et à l'étranger

Des besoins croissants en France en protéines avec le développement des débouchés aux exigences élevées



Source : Unigrains d'FEBPF



## Pourquoi les acheteurs réclament de la protéine ?

» Pour répondre aux besoins de l'alimentation animale

**Moins de protéines dans le blé** : c'est moins de blé incorporé et c'est un coût matière plus élevé

**Plus de protéines** : c'est moins de dépendance aux importations de soja et c'est une amélioration des performances technico-économiques en élevage

⇒ **Exemple en volaille : 1 point de protéines en moins dans le blé c'est :**

» + de soja pour retrouver 0,4 point de protéines sur la formule

» un **surcoût d'environ 5 € par tonne d'aliment**

*(pour un prix du tourteau de soja à +/- 450 €/t)*



## Des enjeux économiques et financiers considérables

- » Le moindre écart engendre une **décote par rapport aux autres origines**
- » Des **taux de réfections** peuvent atteindre 6 à 9 euros/t par point manquant à l'exportation
- » Avec pour corollaire un **préjudice financier sur la filière céréalière**
- » Impact possible sur la contribution significative du blé français aux **8,7 milliards d'euros du solde exportateur net annuelle de la filière céréalière et ses 500 000 emplois directs et indirects** (225 000 production, 50 000 collecte et première transformation et 225 000 pour seconde transformation et boulangerie artisanale)

# Pourquoi un « Plan protéines blé tendre » ?

## En synthèse

La teneur en protéines du blé tendre, un critère pour vendre en France et à l'étranger :

» Le **marché intérieur** est de plus en plus demandeur en **protéines en quantité et en qualité**

» Le blé français à **l'export est bousculé par une concurrence** de plus en plus menaçante

Avec **11,1% de taux moyen** en 2014, le blé français répond à peine aux conditions requises **pour rester dans la course**



## Qu'est ce que le plan « protéines » blé tendre ?

**Donner un signal fort et mobiliser tous les acteurs de l'amont à l'aval pour lever les différentes contraintes, et notamment les producteurs pour les inciter à choisir les variétés et les itinéraires techniques adaptés**

## Plus précisément ?

**Trois principaux leviers**, à envisager simultanément sous l'égide interprofessionnelle

» Levier **contractuel**, avec l'accord interprofessionnel porté par Intercéréales et étendu par l'arrêté ministériel du 7 juin 2014

» Levier **agronomique** et le **pilotage de fertilisation azotée**

» Levier **génétique**

⇒ Des actions de **recherche et développement**, du **conseil**, de la **formation** et de **l'information**



# 1- Levier contractuel

- » **L'accord interprofessionnel « protéines »** qui introduit systématiquement la mention d'une teneur en protéines dans tous les contrats
- » Un plan d'investissement dans le cadre de FranceAgriMer pour **équiper tous les collecteurs d'appareils de mesure rapide** des protéines du blé
- » **L'évolution des incograins Syndicat de Paris** (addendum technique n°1)



## Accord interprofessionnel « Protéines blé tendre » : comment ça marche ?

- » Les contrats d'achat/vente de blé tendre **doivent mentionner la teneur en protéines**. Ce taux est **librement consenti entre les parties**
- » Le taux de **11,5%** appelé « **taux de référence** » dans l'accord est un **objectif de progression de la moyenne** de la production française de blé tendre. Il ne s'agit **pas d'un taux qui deviendrait obligatoire en l'absence d'autre indication**
- » Tout contrat de vente sera **nul** de plein droit en **l'absence de cette mention**
- » **Tous les blés** sont concernés par l'accord : meuniers, fourragers ou biscuitiers, quelle que soit leur destination

# Le calendrier de mise en œuvre de l'accord



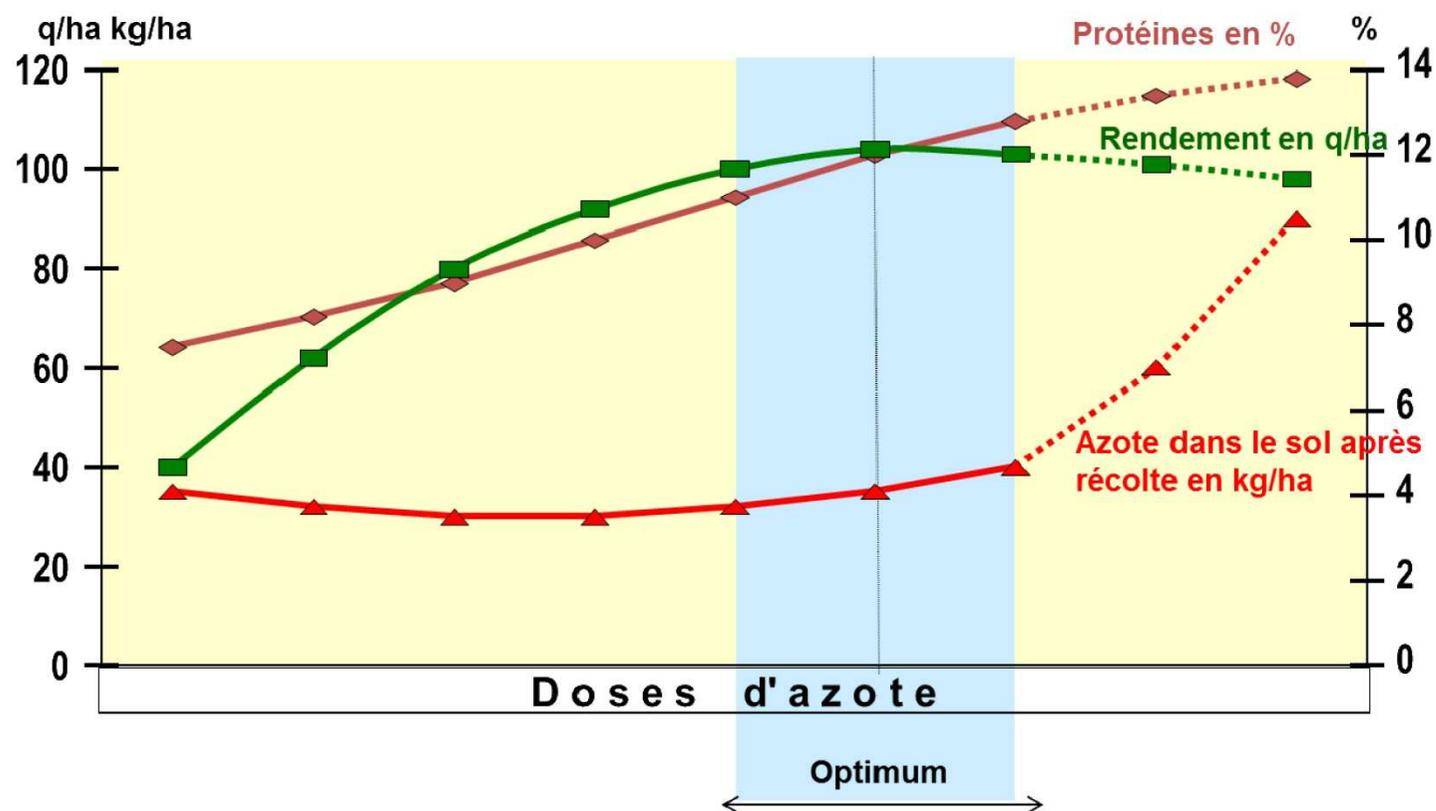


## 2 - Des solutions et des pratiques opérationnelles à encourager

- » Développer le **conseil et la formation** sur les leviers agronomiques à actionner pour faire évoluer les pratiques culturales (assolement, variétés, amendement, CIPAN ...)
- » Généraliser la pratique du **pilotage de la fertilisation azotée** : seulement 20 % des parcelles de blé tendre utilisent des Outils d'Aide à la Décision (OAD)

## 2-Des solutions et des pratiques opérationnelles à encourager

*Il est possible d'agir sur la teneur en protéines*



Source : ARVALIS - Institut du végétal

## 2-Des solutions et des pratiques opérationnelles à encourager

### Plusieurs types de capteurs pour une même décision

Jubil



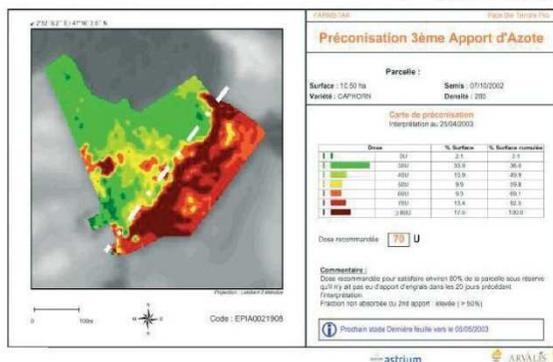
Ramsés

Enquête PA 2005  
41% d'utilisation d'un  
outil de pilotage

\_Tester



Farmstar



GPN



Source : ARVALIS - Institut du végétal



### 3-Des perspectives offertes par la sélection variétale et la recherche

- » Réorienter les priorités de la recherche semencière vers une **plus grande efficacité de l'utilisation de l'azote par la plante**
- » Disposer demain de futures **variétés de blé intéressantes simultanément en matière de rendement et de protéines**
- » Développer un programme ambitieux de recherche et d'innovation mené par ARVALIS - Institut du végétal - pour trouver de **nouvelles voies de progrès** (exemple : étude des gènes qui seraient impliqués dans la synthèse de ces protéines et les interactions avec le milieu dans un contexte de changement de climat)



## Maintenir la voie de l'excellence à horizon 2025

- » Le Plan protéines s'inscrit dans une réflexion stratégique plus large de la filière, conduite par le conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer, sur les **objectifs d'ici 2025**
- » Maintenir la voie de l'excellence par une démarche progressive qui permettra **d'atteindre la double performance : économique et environnementale** pour l'ensemble de la filière



*Le critère protéines, un gage  
de qualité pour le blé français*

*Un défi national pour un enjeu  
mondial !*